

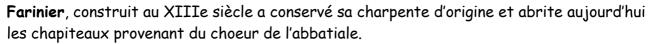
Cluny et le vignoble mâconnais Mercredi 19 octobre 2022

- 6 h 30 Départ de Chambéry Bâtiment de l'Adret à destination du département de la Saône et Loire et de CLUNY
- 9 h 30 accueil par votre guide et visite guidée de la Cité-Abbaye de Cluny.

Fondée en 910, l'Abbaye bénédictine de Cluny étendait son rayonnement et son influence sur toute l'Europe au Moyen Âge, avec son immense église abbatiale aux proportions hors du commun : la "Maïor Ecclesia".

Les plus hautes voûtes du monde roman témoignent encore aujourd'hui de ce gigantisme.

Témoin de la vie quotidienne du monastère, le



L'abbaye de Cluny renouvellera sa grandeur au XVIIIe siècle par la reconstruction complète des bâtiments monastiques que les moines n'utiliseront que durant quelques décennies. Dans l'immensité du cloître et des galeries, résonnent encore les pas des moines en procession...

Puis, promenade dans le bourg monastique pour découvrir quelques-unes des 150 maisons médiévales, romanes et gothiques, qui font de Cluny un extraordinaire musée en plein air.

- Déjeuner au restaurant à Cluny

MENU

L'après-midi, traversée du vignoble du Mâconnais, en direction de LA ROCHE VINEUSE.

Découverte du domaine viticole du Château de la Greffière et visite de son Musée de la Vigne qui présente plus de 2000 outils de nos métiers manuels d'autrefois, du menuisier au forgeron en passant par le tonnelier sans oublier, bien sûr, le vigneron...





Puis, visite guidée du chai moderne pour vous expliquer le travail du vigneron d'aujourd'hui.

En fin de visite, **dégustation de vins** de la Côte du Mâconnais, dans une **cave voûtée** du XVIIIe siècle.

- 17h - Retour à Chambéry - Bâtiment de l'Adret vers 19h30/20h

PRIX PAR PERSONNE : 20 euros

Inscription et Règlement à faire parvenir avant le 15 septembre 2022

à l'ASCEE à l'ordre de Michèle Tanter

1 rue des Cévennes - CS21106 - 73011 Chambéry cedex)

Pour tout renseignement merci de nous adresser un mail à michele tanter@free.fr

Prénom:

N° adhérent :

Numéro de téléphone (personnel) :

Nombre de participants :

(pour des questions d'assurance, peuvent participer à la sortie les adhérents accompagnés au maximum d' 1 personne ayant droit inscrite sur la carte ASCE)